AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-6-81703468

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 70 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N°200 (Edition Générale N° 12 du 2 Juin 1981)

VIGNE

MILDIOU

Le concours de dépistage des foyers de mildiou se poursuit. Les premiers résultats indiquent que les zones des Fins Bois en particulier en Charente-Maritime sont les plus menacées.

Nous insistons auprès des viticulteurs du Haut-Poitou pour qu'ils nous signalent les foyers découverts dans leur région.

Les conditions climatiques sont très favorables à l'extension de la maladie. Respectez soigneusement les cadences de traitements pour les produits systémiques et ne pas attendre un bulletin pour assurer le renouvellement des produits classiques après des orages importants.

OIDIUM

En raison du retour des températures élevées, assurer soigneusement la protection

BLACK-ROT

Surveillez bien les vignes dans les zones menacées. En cas de découverte de taches, utiliser de préférence un anti-mildiou à base de mancozèbe ou bien choisir le Rubigan dans la lutte contre l'oïdium.

POMMIER - POIRIER

TAVELURES-OIDIUM

Les précipitations des 27, 28, et 29 Mai ont pu gêner la réalisation du traitement préconisé dans notre dernier bulletin. Si celui-ci n'a pas été effectué jusque là, il convient de l'appliquer dès réception de l'avis.

CARPOCAPSE

A la suite du dernier réchauffement, les captures se sont généralisées. En zones précoces et même de précocité moyenne, il convient d'effectuer un premier traitement dès réception de l'avis, les premières éclosions peuvent se produire dans le courant de la semaine.

En zone tardive (Gâtines), le vol vient de débuter. Attendre un prochain bulletin pour intervenir.

MINEUSE CERCLEE

Dans les vergers dont les fruits sont destinés à l'exportation vers le Canada, un premier traitement contre ce ravageur doit être appliqué. Utiliser de préférence le méthomyl à 50 g. m.a./hl (Lannate) ou le méthidathion à 40 g. de m.a/hl (Ultracide), ce dernier étant également efficace contre le carpocapse.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 2 JUIN 1981
Précédente Note : N° 199 du 26 Mai 1981

P451

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : J THIAULT - Inscription à la C.A.P.P.P. N° 535 AD